

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 Avril 2019

Nombre de Conseillers :

en exercice : 23

présents : 14 + 2 pouvoirs

votants : 16

Date de convocation :

08 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de la Commune de VAL DE CHAISE.

Présents :

M. BLANCHARD Nicolas, Maire,

M. GAGNERON Ulrich, Maire Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne M. CHAPPELET Patrick

M. DANTON Alain Mme SCHINDLER Rosemonde *Mme KOURTCHEVSKY Joëlle*

Maires Adjoints,

M. MERMIER François Mme MONGELLAZ Michelle M. SOCQUET Pascal

M. LOSSERAND Hervé M. ROSAY Jean-Jacques M. LADET Christian

M. DUCRUET Alain

Conseillers Municipaux

Excusés : M. SOCQUET Pascal (ayant donné pouvoir à M. DUCRUET Alain)

Mme LE POCHER Alexia (ayant donné pouvoir à Mme KOURTCHEVSKY Joëlle)

Absents : M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre - M. JOSSERAND Jean-Paul

M. SAUVAGE Jean-Luc - M. CARRIER Marc - M. TELLE Philippe

M. JACQUEMONT Norbert

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Après avoir constaté que le quorum était atteint (14 membres présents sur 23 conseillers municipaux en exercice), la séance du conseil municipal est ouverte.

Au cours de sa séance, Le Conseil Municipal :

- **VOTE** les taux des impôts locaux pour l'année 2019 : TH 15.97 % - TFB : 10.74 % - TFNB : 91.27 %
- **APPROUVE** les comptes de gestion de l'exercice 2018 établis par le Trésorier Payeur de Faverges-Seythenex
- **APPROUVE** les comptes administratifs de 2018 [BP - MDE - EAU - B.R.Alp - FORET]
- **PROCEDE** à l'affectation des Résultats de l'exercice comptable 2018 sur le Budget Primitif de 2019
- **VOTE** les Budgets Primitifs de l'année 2019 [BP - MDE - EAU - B.R.Alp - FORET]
- **VOTE** les subventions
- **FIXE** le montant des subventions apportées aux personnes morales de droit privé (associations locales) comme suit :

Cpte	DETAIL SUBVENTIONS	MONTANT 2019
DF/6574	CANTINE Les P'tits Gourmets Marlens	5 000.00 €
	CANTINE Les P'tits Gourmets Marlens - repas servis	2 000.00 €
	CANTINE Le P'tit Mess Cons-Ste Colombe	1 500.00 €
	AGE D'OR	850.00 €
	PHILATHELIE	100.00 €
	LES OUISTITIS	100.00 €
	ETRENNES DU FACTEUR	30.00 €
	JEUNES AGRICULTEURS 74	170.00 €
	TOTAL subventions associations	9 750.00 €

[Il est demandé aux associations de communiquer leur bilan financier annuel]

- **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes proposé par la commune de St Férreol pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable entre les communes membres de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et du Syndicat du Nant d'Arcier qui seront désireuses d'y adhérer.

Val de Chaise, le 23 avril 2019
Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.